

**LA CONTRIBUTION DE L'ASEAN DANS LA CONSTRUCTION
REGIONALE DE L'ASIE DE L'EST : UN POTENTIEL DE PARTENARIAT
AVEC L'AFRIQUE**

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

RABAT, MERCREDI 23 MAI 2018



Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue à l'IRES dans le cadre de cette rencontre sur le thème "La contribution de l'ASEAN dans la construction régionale de l'Asie de l'Est : un potentiel de partenariat avec l'Afrique".

Je tiens, particulièrement, à remercier Son Excellence Monsieur Hassan WIJARUDA, ancien Ministre indonésien des affaires étrangères et envoyé spécial du Président de la République d'Indonésie d'avoir bien voulu animer cette conférence.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les relations entre le Maroc et l'Indonésie remontent à la phase de préparation de la Conférence de Bandung en 1955, ayant constitué une source d'inspiration pour les pays africains et asiatiques, aspirant à l'indépendance. Les relations officielles ont été établies en 1960.

La visite du Premier Président de la République d'Indonésie SUKARNO au Royaume du Maroc en 1960 avait donné une impulsion aux relations bilatérales. Depuis, les relations ont connu, sur le plan politique, une évolution positive et se caractérisent par la convergence des points de vue des deux pays, au sujet des grandes questions régionales et internationales.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les déterminants de la centralité géostratégique de l'ASEAN ont fait l'objet d'une étude réalisée par l'IRES, en 2014, sur la dimension asiatique de la politique étrangère marocaine. Cette étude a permis de cerner les implications qui en découlent sur les équilibres géopolitiques et géoéconomiques mondiaux et de proposer quelques leviers stratégiques, à même d'optimiser le positionnement du Royaume au niveau de la région ASEAN.

L'ASEAN a accompli un parcours exceptionnel pour devenir, aujourd'hui, l'une des régions les plus dynamiques au monde. Elle est devenue un symbole d'une coopération internationale et d'intégration régionale réussies.

En créant, en décembre 2015, sa communauté économique, l'ASEAN a franchi une étape importante vers un renforcement de l'intégration économique, financière et réglementaire entre ses membres. Cette décision pourrait renforcer davantage l'attractivité de l'ASEAN et contribuer à la promotion des échanges entre ce groupement et le reste du monde, en particulier, le continent africain auquel l'Indonésie et le Maroc ont continuellement manifesté un soutien fort en ce qui concerne le rapprochement entre l'Afrique et l'Asie.

L'expérience de l'ASEAN en matière d'intégration économique pourrait être utile pour l'Afrique qui, au-delà des acquis au niveau des communautés régionales, entend développer la coopération économique et commerciale, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale.

Le Maroc a exprimé sa volonté de développer et d'approfondir davantage la coopération avec l'ASEAN et ce, en adhérant en septembre 2016 au Traité d'Amitié et de Coopération de l'ASEAN et en accédant au statut de partenaire de développement de la Mékong River Commission. Il a, également, soumis en février 2018, à Jakarta, le plan d'action relatif à sa candidature au statut de partenaire du dialogue sectoriel de l'ASEAN.

Le niveau de la coopération économique et commerciale entre le Maroc et les pays de l'ASEAN, jusque-là atteint, demeure toutefois encore limité. Quoiqu'en progression de 207 millions de dollars en 2000 à un peu plus d'un milliard de dollars en 2016, les échanges commerciaux entre les deux parties demeurent faibles et ne dépassent guère 2% des échanges commerciaux globaux du Maroc.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Outre le volet économique et commercial, le Maroc et l'ASEAN accordent une grande importance aux défis globaux interpellant l'humanité, notamment le changement climatique auquel l'Afrique et l'ASEAN, en raison de leur position géographique respective sont fortement exposés. A ce titre, il convient de souligner que sous l'impulsion de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Maroc est devenu l'un des pays leaders en matière de lutte contre les effets du changement climatique. En témoigne l'organisation par le Maroc en 2016 de la COP22, durant laquelle il a attiré l'attention des pays du Nord sur les dommages infligés aux pays du Sud.

Le Maroc et l'Indonésie ont montré leur volonté de combattre le terrorisme et la radicalisation. Outre l'intensification de la coopération sécuritaire bilatérale, un rapprochement entre l'Institut Mohammed VI de formation des Imams et le Centre de coopération pour l'application des lois de Jakarta pourrait contribuer à la diffusion d'un Islam tolérant et éclairé.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce sont-là quelques propos liminaires en ouverture des travaux de cette conférence-débat.

Je vous remercie de votre attention et sans tarder, je passe la parole à Son Excellence Monsieur Syarief SYAMSURI, Ambassadeur de l'Indonésie au Maroc.